

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## Séance du 17 juin 2024

Nombre de Conseillers : **84**

En exercice : **84**

Titulaires présents : **64**

Suppléants présents : **6**

Pouvoirs : **10**

Nombre de votants : **74**

Numéro  
**2024-06-17-065**

Point de l'ordre du jour  
**10**

Objet  
**Tourisme – Présentation  
du rapport d'activités  
2023 de l'Office de  
Tourisme Normandie  
Caux Vexin.**

Date de convocation  
**10 juin 2024**

Affichage de la convocation  
**10 juin 2024**

Rapporteur  
**Monsieur BONHOMME**

L'an deux mil vingt-quatre, le 17 juin à 18 heures, se sont réunis à la salle polyvalente de Bosc-Guérand Saint Adrien sous la présidence de Monsieur Éric HERBET, Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires :

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Jean-Marie EDDE** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

### Titulaires présents :

M. FOUCAULT Yves, M. NAVE Alain, Mme FOURNEAUX Béatrice, M. BOUTET Jean-Jacques, M. PICARD Philippe, M. SOLER Laurent, M. de LAMAZE Edouard, Mme DURAME Delphine, Mme VERHAEGHE Fabienne, M. GUTIERREZ Denis, M. VINCENT Philippe, M. CHAUVET Patrick, Mme BOURGUIGNON Sandrine, M. CORDIER Julien, M. CAJOT Norbert, M. DU MESNIL François-Régis, Mme THIERRY Nathalie, M. LELOUARD Patrick, M. HOUEL Dominique, Mme DOUILLET Jasmine, M. LEMETAIS Dany, Mme BAILLEUX Colette, M. OCTAU Nicolas, M. EDDE Jean-Marie, M. LEGER Bruno, M. BRUNET Bernard, M. BERTRAM Xavier, M. PETIT Jacques, M. SAILLARD Lionel, M. GOSSE Emmanuel, Mme LAMBARD Stéphanie, M. POISSANT Christian, Mme CLABAUT Anne-Sophie, M. BONHOMME Patrice, Mme AUTIN Christèle, M. TAILLEUR Romain, Mme DUCHESNE Stéphanie, M. LANGLOIS Thierry, M. SAGOT Pascal, Mme HUBERT Sabrina, M. LESELLIER Paul, Mme PUECH D'ALISSAC Elisabeth, Mme CASAERT Isabelle, M. HERBET Éric, Mme FAKIR Valérie, Mme LEROY-TESTU Gladys, M. CORBILLON Bernard, Mme SAHUT Géraldine, M. HOGUET Christophe, M. DUPRESSOIR Jean-Paul, M. LOISEL Yves, M. CARPENTIER Jean-Pierre, M. DELNOTT François, M. BURETTE Alain, M. NIEL Jacques, Mme BASTIEGE Brigitte, M. NION Patrice, M. OTERO Fabrice

### Suppléants présents :

M. DHOTEL Philippe, M. GRISEL Christophe, Mme COLLET Catherine, Mme CAUCHOIS Marie-Line, M. BLAINVILLE Didier, Mme SHOEGEL Christelle

### Membres excusés et représentés par pouvoir :

M. BOUCHER Bruno a donné pouvoir à M. CARPENTIER Jean-Pierre  
M. TIHI Frédéric a donné pouvoir à M. SOLER Laurent  
Mme COOL Frédérique a donné pouvoir à Mme BOURGUIGNON Sandrine  
M. DEHAIS Jean-Jacques a donné pouvoir à M. EDDE Jean-Marie  
M. RENARD Guillaume a donné pouvoir à M. GOSSE Emmanuel  
Mme LECAUDE Fabienne a donné pouvoir à Mme LAMBARD Stéphanie  
M. MARMORAT Philippe a donné pouvoir à Mme CLABAUT Anne-Sophie  
M. AGUADO Anthony a donné pouvoir à Mme CASAERT Isabelle,  
M. COUILLER Jean-Paul a donné pouvoir à Mme SAHUT Géraldine  
M. MOLMY Georges a donné pouvoir à M. LEGER Bruno

### Membre absents excusés :

M. VALLEE Serge, M. LÉBOUCHER Denis, Mme STIENNE Sylvie, M. ALIX Dominique, M. GAMELIN Fabrice, M. GUEVILLE Roland, M. GRENTE Manuel, M. BLOT Philippe, M. BERTRAND Jean-Pierre, M. VALLE Patrick, M. POYEN Jean-Luc, M. VANDERPERT Thierry, M. ROLLINI André, M. AVENEL Éric, M. FOULDRIN Gaël, M. DUPUIS François

Monsieur le Président, cède la parole à Monsieur Patrice BONHOMME, Vice-président en charge du développement économique et de la promotion du tourisme, qui rappelle aux élus que la loi n° 2015-991 du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), a transféré depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 les missions en matière de « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » aux Communautés de Communes, en rattachant celles-ci à la compétence « Développement Économique ».

Monsieur BONHOMME rappelle que l'Office de Tourisme Normandie Caux Vexin s'est constitué en Établissement Public Industriel et Commercial et perçoit une subvention annuelle de fonctionnement versée par la Communauté de Communes selon les modalités d'une convention annuelle d'objectifs.

Monsieur BONHOMME invite Monsieur DE LAMAZE, Président de l'Office de Tourisme Normandie Caux Vexin, à présenter aux élus communautaires une synthèse du rapport d'activités 2023 de son établissement.

A l'issue de l'exposé de Monsieur le Président de l'Office de Tourisme Normandie Caux Vexin et après en avoir débattu, le Conseil Communautaire est invité à adopter le dit rapport d'activités 2023.

**Vu :**

- ✓ Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5214-16 modifié par la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République imposant le transfert obligatoire de la compétence « promotion du tourisme », dont création d'offices de tourisme ;
- ✓ Le Code du Tourisme, notamment les articles L.133-1 à L.133-3 et L.133-4 à L.133-10 ;
- ✓ L'arrêté préfectoral en date du 16 décembre 2016, portant création de la Communauté de communes Inter Caux Vexin ;
- ✓ L'arrêté préfectoral précité et son annexe relative aux statuts de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin, mentionnant parmi les compétences obligatoires en matière d' « actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » ;
- ✓ L'arrêté préfectoral en date du 8 mars 2019 et son annexe modifiant les statuts de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin ;
- ✓ Les statuts de l'Office de Tourisme Normandie Caux Vexin constitué en EPIC ;

**Considérant :**

- ✓ Le rapport d'activités 2023 de l'Office de Tourisme Normandie Caux Vexin,
- ✓ Les principaux indicateurs d'activités 2023 de l'office de tourisme : fréquentation des bureaux d'informations touristiques et virtuelle des sites internet et des réseaux sociaux, des partenariats avec les socioprofessionnels, des activités commerciales,

## Délibération

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte du rapport d'activités 2023 de l'office de tourisme Normandie Caux Vexin.

Nombre de votants	74
Votes pour	74
Votes contre	0
Abstention	0

Pour ampliation conforme,  
Le Président de la Communauté,

Éric HERBET



Le Secrétaire de séance

Jean-Marie EDDE

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 Avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou sa notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

Accusé de réception en préfecture  
076-200070449-20240617-2024-06-17-065-DE  
Date de télétransmission : 27/06/2024  
Date de réception préfecture : 27/06/2024